

Problèmes de la drogue en Suisse : la porte étroite

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - (1992)

Heft 38-39

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le 31 mars dernier, à Berne, la fermeture du parc Kocher s'effectuait en douceur. Quelque temps auparavant, c'était le Platzspitz qui fermait ses portes, dispersant ses anciens "hôtes" un peu partout dans la ville de Zurich. Les toxicomanes étaient donc chassés des jardins. La fermeture des scènes ouvertes de la drogue et le rapatriement des toxicomanes dans leurs cantons (pour le seul mois de février, 208 Romands avaient été interpellés dans le parc Kocher) provoquent la colère des Romands qui jugent la politique des Alémaniques en matière de drogue trop libérale. Et si la fermeture des parcs est saluée, les Romands, devant la défaite de l'attitude tolérante des cantons alémaniques, se vantent d'avoir toujours prôné la répression. Mais les problèmes restent entiers.

Problèmes de la drogue en Suisse :

La porte étroite

Partout, on dénonce les carences, que ce soit en centre de jour permettant d'accueillir les drogués, de les soigner et de tenter de les aider, ou en centre de cure. Car, même s'il était décidé de procéder à la distribution d'héroïne, comme il en est fortement question (une majorité de Suisses se prononce pour : 70% des Alémaniques et 51% des Romands approuvent une telle mesure) dans un but louable de remédier à la misère des drogués, cela n'empêche pas les craintes des cantons confrontés à cette nouvelle situation.

Cures de désintoxication pour toxicomanes : les places manquent

Le nombre de places de désintoxication pour toxicomanes est insuffisant en Suisse. L'association alémanique des spécialistes de la drogue VSD lance un appel aux autorités et aux politiciens pour que l'offre soit augmentée. Le nombre de toxicomanes est estimé aujourd'hui à 25.000, voire même 30.000. Or, la Suisse compte 200 à 300 places de sevrage - durée, 2 semaines - dans les hôpitaux et quelque 500 places de thérapie psychologique qui dure plusieurs mois. Les responsables des cantons alémaniques qualifient la situation d'"insuffisante" à "dramatique" : il y a des listes d'attente de plusieurs semaines partout. En Suisse romande, la situation paraît moins alarmante, peut-être en raison de la politique répressive prati-

quée par les cantons.

Déficit

Selon Heinz Frei, du centre de thérapie de Frankental, à Zurich, une centaine de places manquent en Suisse. Sans suivi psychologique, une désintoxication ne peut qu'échouer. Frankental dispose de 70 places, mais il faut attendre de deux à trois mois avant d'y obtenir une place. La situation du canton de Berne est dramatique : il n'y a pas plus de 30 places, selon Marianne Gertsch, de l'assistance sociale. Un drogué qui veut se désintoxiquer doit téléphoner chaque jour pour savoir s'il y a une place. Berne, ainsi que d'autres cantons, prévoit d'augmenter le nombre de places disponibles après la fermeture des scènes ouvertes du Platzspitz et du parc Kocher. C'est ainsi que Zurich a doublé les places de thérapie et en dénombre aujourd'hui une soixantaine.

Demandes en hausse

Les centres de post-cure romands affichent complets depuis six à huit mois, selon Fernand Poupon, du Centre d'accueil et de prévention de la Ligue jurassienne contre la toxicomanie. Et il explique que, si les demandes volontaires sont plus nombreuses actuellement, cela est dû à l'évolution de l'opinion publique. Moins rejetés, les toxicomanes se respectent plus et font les démarches pour entreprendre une cure. En Valais, où l'on vient d'ouvrir

un second foyer, on dispose de 35 à 40 places et d'une dizaine de places dans les communautés thérapeutiques qui reçoivent aussi des toxicomanes. Il existe une liste d'attente qui justifierait, selon Jean-Daniel Barman, directeur de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies, l'ouverture d'un troisième foyer. Il faut distinguer les désintoxications volontaires de celles qui se substituent à l'accomplissement d'une peine après une condamnation pénale (art. 44 du code pénal). A Genève, qui compte environ 120 places, il y en a une quinzaine pour les volontaires, avec liste d'attente. Il pourrait y en avoir plus, mais Gérard Eichenberger (président de la commission mixte en matière de toxicomanie) note que cela ne s'est jamais imposé impérativement.

Echanges intercantonaux

Au Centre du Levant, à Lausanne, qui dispose de 80 places, le délai d'attente - un à deux mois - s'est prolongé récemment, en raison d'une demande accrue venant de Suisse alémanique surtout. Le Jura et Neuchâtel ne comptent aucune institution de post-cure : ils envoient leurs malades dans d'autres cantons. Quant aux Fribourgeois, ils préfèrent apparemment se rendre dans d'autres cantons pour suivre une post-cure, d'après le médecin cantonal Georges Demierre. Le canton dispose d'une petite trentaine de places au total, suffisantes à

Des "Casques Suisses" plutôt que des "Casques Bleus"

La Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police (FSFP), qui regroupe quelque 17.000 policiers du pays, propose la création d'un contingent de milice, armé et formé pour la protection des représentations diplomatiques et des conférences internationales en Suisse. Plutôt que l'engagement de casques bleus helvétiques dans des opérations de l'ONU, la puissante organisation des policiers suisses recommande "de mettre un peu d'ordre dans la maison suisse".

par Roger de Diesbach / B

La FSFP a déjà écrit à Berne et aux cantons pour leur proposer de créer cette force de soldats de milice chargée de protéger diplomates et hôtes étrangers. Réuni récemment à Sarnen, le Comité Central de la FSFP explique : "Parce que le terrorisme et la violence sont aussi une réalité en Suisse, la protection des représentations diplomatiques mobilise en permanence une part importante des forces de police. En cas de menace accrue, la priorité donnée à ces missions ne permet plus aux policiers d'assurer valablement leurs autres missions, et cela au détriment de la population".

Un contre-projet

Daniel Stuby, président de la FSFP, rappelle que le Conseil Fédéral a renoncé en mars dernier à envoyer une trentaine de policiers suisses en Croatie, sous le drapeau des casques bleus, afin de contrôler et d'instruire les polices locales. Daniel Stuby affirme que sa fédération s'est toujours opposée à l'envoi de policiers non armés dans une telle région. Et la plupart des cantons, souffrant déjà d'un cruel manque d'effectif, s'opposaient à cette mission. Même une partie des 15 volontaires finalement d'accord de partir a été soulagée par l'abandon de cette mission.

Daniel Stuby explique que l'idée de créer un corps de "casques suisses" est une contre-proposition à de tels engagements à l'étranger ; un contre-projet aussi au projet fédéral de constituer un contingent de 600 casques bleus helvétiques armés : "On pourra toujours le faire quand le peuple suisse aura choisi d'adhérer à l'ONU".

Protéger la Suisse dans l'Europe

A Sarnen, les policiers helvétiques ont parlé aussi de l'Europe : "La porte de la Suisse ouverte sur l'Espace Economique Européen devra être un passage respecté par tous les usagers de la maison européenne. Comme une propriété collective, la maison suisse devra être protégée par les policiers contre les vandales, les voleurs et les intrus. La Suisse de l'Europe ne devra pas abriter impunément le marché libre de la drogue, ses pourvoyeurs et ses financiers véreux. Les policiers sont prêts à soutenir toute forme légale d'assistance sociale et médicale aux drogués, mais pas la mort dans les shootoirs de l'Etat".

son avis.

Pour améliorer la situation, les cantons préconisent les solutions régionales. L'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) s'efforce pour l'instant d'établir un bilan des déficits. Et on discute de la création d'un pool d'information national qui recenserait toute place libre : une mesure saluée par le VSD et les instances cantonales.

Pourquoi une post-cure ?

En Suisse alémanique, les très jeunes et les femmes sont particulièrement touchés par le manque de places dans les institutions de désintoxication. Et les toxicomanes fortement perturbés psychologiquement ont beaucoup de peine à trouver une place. On se sent impuissant quand il s'agit de trouver une place pour un jeune drogué, constate Werner Bannwart, de la commission lucernoise de la drogue. Les toxicodépendants qui, en plus des souffrances du sevrage corporel, sont affligés de problèmes psychologiques, se trouvent pratiquement livrés à eux-mêmes. Pourtant, l'on sait que le taux de rechute, après une cure de désintoxication, est de l'ordre de 50%. C'est dire s'il est important de tenir compte des besoins individuels dans la phase psychologique de la désintoxication. Soigner les toxicomanes, c'est dans un premier temps soigner les maladies provoquées par la prise de drogue, tout en aidant le malade à supporter le difficile sevrage. Mais ensuite vient la thérapie psychologique, indispensable : la drogue, qui aura marginalisé le malade, lui aura fait perdre tous ses repères. Ceux-ci, il ne peut les

retrouver seul. Profondément déstabilisé, l'ex-drogué est incapable de reprendre de suite sa place dans une société dite "normale", c'est-à-dire reprendre un travail, retrouver des relations simples. Laisse à lui-même, il peut être de nouveau la proie de ses démons. L'accompagnement est donc nécessaire, si l'on veut mettre toutes les chances de réussite de son côté. Certains s'inquiètent actuellement doublement du manque dramatique de places dans des centres de post-cure. En l'absence de structures "officielles", certains organismes non reconnus semblent vouloir s'engouffrer dans le vide laissé par les institutions. Et ces organismes paraissent parfois suspects : c'est ainsi qu'une récente manifestation à Zurich protestait contre l'installation en Suisse du "Patriarce", soupçonné par certains d'utiliser des pratiques douteuses dans ses centres de cure (lavage de cerveau, bénéfiques des travaux effectués par les curistes empêchés par le "Patriarce", etc.). Une même accusation a été portée par les habitants du village des Plans-sur-Bex qui ont récemment, à une exception près, tous signé une pétition contre un centre Narconon, soupçonné de propager la doctrine de l'Eglise de scientologie. En envoyant leur pétition au Conseil d'Etat du canton de Vaud, les habitants ont cependant pris la précaution de préciser qu'ils ne refusaient pas d'héberger un centre pour toxicomanes et qu'ils ne visaient par conséquent pas la clientèle de Narconon, mais bien ses responsables. ■